

Les destinations & le fonctionnement

Des possibilités d'études, à la carte, dans 16 pays différents (64 universités) pour un ou deux semestres

Des accords signés avec des universités étrangères (places réservées)

Avec gratuité des droits d'inscription dans l'université d'accueil, après avoir validé un programme pédagogique (contrat d'études) à partir des cours proposés par l'université.

Un soutien pour l'information et la préparation

Renseignements et dossiers auprès de la Direction des Relations Internationales et des coordinateurs des composantes pédagogiques, après validation par l'enseignant référent (en fonction du Département disciplinaire et/ou de la destination).

Association d'étudiants : www.larochelle.ixesn.fr/

Site web de l'Université : <https://www.univ-larochelle.fr/international/depart-international/>

Une expérience enrichissante

Une valeur ajoutée pour le CV (seulement 1 étudiant sur 4 effectue une mobilité), avec validation de crédits ECTS et la possibilité de nouer des contacts et développer des réseaux.

Des conditions d'éligibilité

Etre inscrit à l'Université de La Rochelle, avoir validé une L1 et être sélectionné (nombre de places disponibles parfois limité).

Quelques chiffres

Chaque année, 230 étudiants de l'Université de La Rochelle partent pour un séjour d'études à l'étranger, 450 étudiants partent en stage à l'étranger. Les principaux pays partenaires : Chine, Corée du Sud, Indonésie, Brésil, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande...



Les bourses

Des financements offerts par les collectivités territoriales et l'Etat

Bourses de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA)

Environ 140 bourses offertes tous les ans pour des mobilités en Asie/Pacifique ou en Amérique. Le montant est de 400€ à 600€ pour un semestre (selon la destination)

Bourses de la Région Nouvelle Aquitaine

Bourses soumises à conditions (notamment revenu imposable des parents inférieur à 50000€). Montant de 700€ pour 8 à 15 semaines ou de 1600€ pour 16 à 26 semaines.

Bourses sur critères sociaux

Aides à la Mobilité Internationale (AMI) pour les boursiers CROUS. Le montant est de deux versements de 400€, non cumulable avec les bourses de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le programme BCI (Québec)

Des possibilités avec un regroupement d'universités québécoises

Conditions & procédure

Etudiants inscrits à l'Université de La Rochelle, ayant validé une année d'études et le semestre précédant la mobilité. Rechercher une formation en consultant les programmes ouverts (sur le site web du BCI), faire une pré-inscription à la DRI *en janvier* après avoir été sélectionné par l'enseignant référent, puis constituer un dossier (lettre de motivation, relevés de notes, liste des cours envisagés, lettre de recommandation...).

Calendrier

Second semestre

Dépôt des listes des étudiants sélectionnés début octobre, des contrats d'études début novembre.

Premier semestre (de l'année suivante)

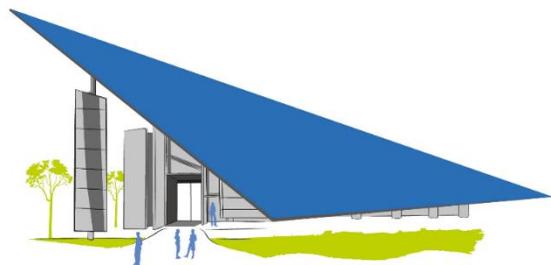
Dépôt des listes des étudiants sélectionnés mi-mars, dépôt des contrats d'études début avril

Certaines universités peuvent demander des inscriptions en ligne (dates à vérifier) et des certifications pour les étudiants étrangers



Direction Relations Internationales
Technoforum - 23 avenue Albert Einstein
BP 33060 - 17031 La Rochelle
+33 (0) 5 46 45 87 47
dri@univ-lr.fr

Horaires d'ouverture :
9h-12h et 13h30 à 16h



univ-larochelle.fr



Université de **La Rochelle**
Direction Relations Internationales

Mobilité hors Europe

